

SUIVI DU PROJET DE PLAIDOIRIES

EN RESPONSABILITÉ ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALES

2ème séance : le 27/11/2025



Elisabeth Lambert (*DR CNRS*)

Katia Barragan (*Ingénieur CNRS*)

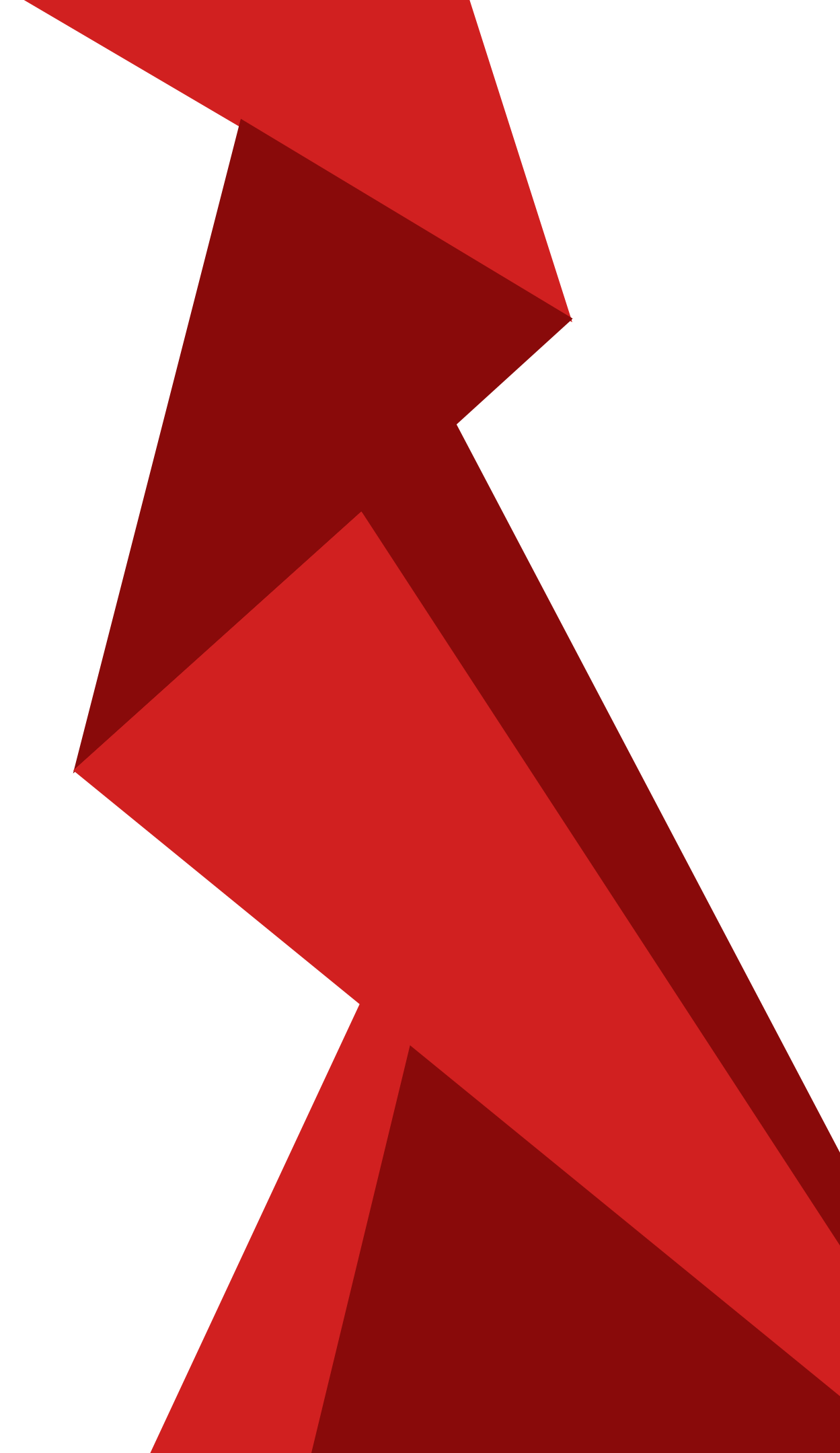
Lola Inghels (*Médiatrice scientifique*)

anr®



BRAVO

ET MERCI



Comment améliorer vos argumentaires ?

Renforcer les faits, apporter des précisions, tout est dans les détails en droit !

- Commencer par les faits et ensuite utiliser les normes de droit pour chaque argument
- Toujours combiner droit et faits
- Utiliser rigoureusement les faits de l'affaire et aller en chercher d'autres (presse, articles scientifiques)
- Utiliser des comparaisons, des précédents (à condition de faire sens), pour appuyer des arguments précis



Comment améliorer vos argumentaires ?

Pour les requérants et les défenseurs (procès pesticides) & procureurs, musée et prévenus (procès artivisme) :

Anticiper les arguments de la partie adverse :

“la partie adverse va probablement argumenter que...toutefois nous souhaitons ajouter que...”

Dans l'affaire Artivisme :

- Utiliser le droit français principalement (**code pénal**) et l'article 10 de la ConVEDH sur la liberté d'expression (on peut invoquer des règles européennes ou internationales devant les juges français)
- Utiliser l'affaire Ludes et d'autres précédents
- Penser que le Musée sera représenté en partie civile

Dans l'affaire Pesticides :

- Utiliser le droit français principalement (**code civil**) : utiliser les concepts du rapport juridique sur les responsabilités civiles environnementales : pour établir ou non le lien de causalité (+ troubles anomaux du voisinage)
- Se référer à des affaires précédentes similaires (aussi présentées dans le rapport)

Pour les juges des deux affaires :

Sur chaque point (par ex. liberté d'expression ou lien de causalité) :

- **Rappeler brièvement les arguments** des deux parties (consultez vos camarades en amont pour en prendre connaissance)
- **Argumenter et trancher !** A la fin il faut annoncer le verdict : “Le Tribunal conclut que ... et impose ... réparations.”

Pour la plaidoirie

Commencez par les faits puis le droit pour chaque argument

- Vous pouvez commencer par une référence à un élément d'actualité
- Restez courtois et respectueux ; jamais d'agressivité contre la partie adverse ni les juges (sinon il y aura interruption de séance prononcée par les juges !)

Les aspects formels de la plaidoirie

- Tenue formelle exigée !
- Les toges uniquement pour les juges
- Incarner un personnage : la première personne qui prend la parole présente son équipe et annonce comment l'argumentaire oral est structuré. Rappelez quel est le client que vous représentez. Tout le monde n'a pas à prendre la parole dans l'équipe, mais c'est mieux. Il y aura un pupitre à chaque prise de parole (qui se fait debout).
- Respecter les termes d'usage professionnel

Pour vous aider

Vous pouvez regarder les plaidoiries qui ont eu lieu au printemps
(dispos sur le drive)

Et/ou regarder des concours de plaidoirie en accès libre (sur Youtube)

Exemples :

Concours de plaidoirie devant un Tribunal du Commerce :

https://www.youtube.com/watch?v=_KwYyrtmFr0

Concours de Plaidoirie René Cassin devant la CourEDH, Strasbourg :

<https://www.youtube.com/watch?v=OZSviUPYSQk>

Organisation de la plaidoirie le 11 décembre

Introduction par le ou la président.e du tribunal : *1 min*

Argumentation des Requéran.t.e.s / Procureur.e.s et Musée : *10 min*

Argumentation de la Défense / des Prévenu.e.s : *10 min*

Le Tribunal (les juges) pose des questions aux deux parties : *5 min*

Réponse des Requéran.t.e.s / Procureur.e.s et Musée (au Tribunal et aux arguments de la Défense / des Prévenus) : *7 min*

Réponse de la Défense / des Prévenu.e.s (au Tribunal et aux arguments des requéran.t.e.s / du Procureur) : *7 min*

Argumentation du Tribunal (revient sur les arguments des deux parties et tranche pour chaque argument en argumentant) : *10 min*

Délibération et verdict du Tribunal (les juges sortent pour délibérer et reviennent pour annoncer le verdict) : *1 min*

51 min par affaire



Précisions

Le ou la président.e du tribunal introduit chaque prise de parole. Par exemple au début :

“En ce 11 décembre 2025, le Tribunal est réuni afin de trancher le litige opposant X contre Y. Conformément à la procédure, nous donnons la parole à la partie X pour 10 minutes.”

Vous devez absolument respecter vos temps de parole. Un *Timekeeper* (maître du temps) sera présent.

- Pour la première argumentation, si vous finissez avant la fin du temps imparti : vous gagnez le temps restant pour votre réponse.
- Pour toutes les prises de parole : on vous arrête à la fin du temps imparti même si vous n’avez pas terminé.



Résumé

Ce qu'il vous reste à faire

- **Lire et utiliser les matériaux que nous avons partagés, et d'autres études** (scientifiques, etc.)
- **Utiliser des concepts et notions des cours de SES et EMC**
- **Etayer vos arguments : chercher des preuves** à citer, et citer leur source (faits : études scientifiques, presse... ; **ET** obligations légales : dans les textes de lois, précédents) **pour chaque argument**
- **Juges** : prévoir les arguments des deux parties pour préparer des **questions** à leur poser, dont les réponses vous permettront de trancher
- **Avocat.e.s des deux parties** : avoir vos arguments (faits et droit) et prévoir les arguments de l'autre partie pour la **réponse** (qui se fera en direct grâce aux notes que vous prendrez sur la plaidoirie de la partie face à vous)
- **Répartir les arguments et temps de parole** dans le groupe (17 min de parole par groupe, **donnez-vous des rôles** et essayez de défendre un argument chacun.e)
- **S'entraîner à l'oral** : être clair pour être convaincant.e.s

Résumé

Ce qu'il vous reste à faire

- **Une formation à l'art oratoire avec l'association Les Tribuns** : jeudi 4 décembre de 16h à 18h
- **Ramener les documents de cession de droit à l'image remplis et signés** jeudi 4 décembre
- **Prendre en main le document "ORGANISATION ET DÉROULÉ"** que nous déposerons sur le drive, et l'avoir bien en tête le jour des procès

MERCI ET À BIENTÔT

